

Comité local de l'air

PPA – Ville Respirable – Feuille de route
et autres actions pour la qualité de l'air

déchets
déplacement école
PDE NO2 agriculture
formation exposition
urbanisme PM10 pragmatique
bois **Strasbourg** DREAL
transports PM2,5 industrie
actions communication Critair
brûlage marchandises
population

Ressources, territoires et habitats
Energie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

5 novembre 2019 – Hôtel du Préfet

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

www.ecologique-solidaire.gouv.fr



PRÉFET DU BAS-RHIN

Comité local de l'air – 5 novembre 2019

- ▶ **Enjeux autour de la qualité de l'air – DREAL**
- ▶ **Retour sur les actions qui ont marqué l'année 2018-2019 - présentation de 3 niveaux d'action : DREAL – EMS – VNF - Collectif des parents et d'enseignants de l'école Camille Hirtz**
- ▶ **Bilan 2014-2019 : qualité de l'air, politiques publiques, mobilisations et actions : Atmo GE – DREAL - EMS**
- ▶ **Atelier n°1** : « élaboration collective de scénarios complémentaires à l'étude d'ATMO Grand Est : impact / sensibilité sur l'air respiré des différents secteurs d'activité »
- ▶ **Atelier n°2** : « construisons ensemble les enjeux/défis du PPA à venir « 2020 - ... » et sa connexion aux autres programmes pour la qualité de l'air »
- ▶ **Conclusion Préfecture - EMS**

Enjeux qualité de l'air



- **enjeu de santé publique**
OMS – dix principales menaces pour 2019 :
« pollution atmosphérique : plus grand risque pour la santé lié à l'environnement » → santé environnementale
- **enjeu multi-sectoriel / multi-activités** :
transport, bâtiment/urbanisme, industrie/PME/TPE, agriculture
- **enjeu de société** : mobilisation nécessaire de l'ensemble des acteurs : État, collectivité, acteurs éco, ONG (relais citoyen...)
- **enjeu du territoire et enjeu financier** : intégration « air » à l'ensemble des politiques / actions publiques
 - projet du territoire
 - documents de planification (logement, transport, urbanisme, plan climat air énergie territorial...)
 - actions au bénéfice du développement durable et santé

La qualité de l'air : une action collective



La qualité de l'air : une mobilisation de tous

Agglomération de Strasbourg Plan d'action pour l'air

Les projets engagés :

- Mobilisation associative
 - Ateliers parents-enfants
 - Recyclage des pneus de vélos
 - Bande dessinée Strasbourg Respire
 - Protéger les enfants devant les écoles
- livraison de la Grande Île par voie fluviale
- Grenelle des mobilités
- mesure des particules ultra-fines (quartier Danube)
- zone à faibles émissions « tous véhicules » Strasbourg et EMS
- nouvelle version d'« Optimix » pour les plans de mobilité
- urbanisme : rédaction d'une OAP « climat - air - énergie »
- agroécologie urbaine

Les projets pour l'avenir :

- requalification de l'A35
- Flotte Batorama zéro émission d'ici 2025
- Flotte de bus à faible émission d'ici 2025
- production d'hydrogène décarbonée (véhicules, process)
- réaménagement de la gare ferroviaire : ouverture à 360° et réseau express métropolitain



Un projet, une idée ?

Demander le modèle de fiche action en flashant ce code



Plus d'informations sur le site de la DREAL et de l'Eurométropole de Strasbourg

Titre de l'action

Description de l'action :

Responsable du portage de l'action :

Calendrier :

Moyens à mobiliser :

Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Agence L'Égo Press - Illustration Two

3 niveaux d'action en 2018 – 2019 pour réduire l'impact du trafic routier

1- Des mesures réglementaires

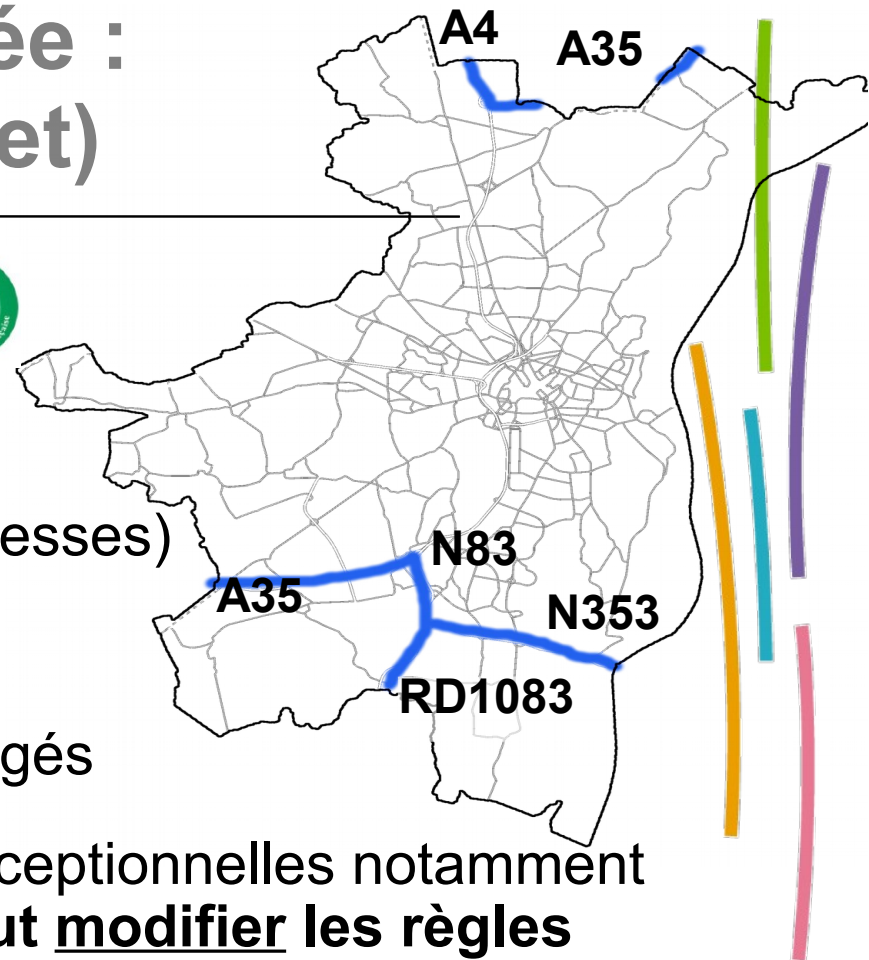
- circulation différenciée (pic de pollution) : Préfecture / DREAL
- ZFE livraison «grande île» : ville de Strasbourg
- ZFE «tous véhicules» (à venir) : ville + EMS
-

2- Alternatives technologiques : « Fluvialisation » des chantiers et projet de livraison urbaine par barge : VNF et exploitants

3- Mobilisation des associations, collectifs : fermeture d'une rue aux voitures pendant les heures d'entrée et de sortie d'école : collectif de parents et d'enseignants de l'Ecole C. Hirtz (Cronembourg)

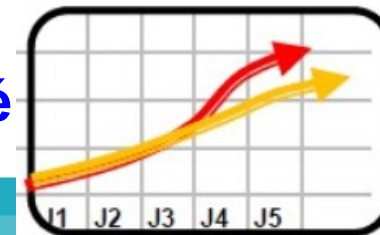
la circulation différenciée : mesure d'urgence (préfet)

- ▶ AP du 31/10/2017
- ▶ tous véhicules : VP, VUL, PL, 2RM
- ▶ renforce mesures en place (baisse vitesses)
- ▶ appliquée de 6h à 22h
- ▶ pour des épisodes de pollution prolongés
- ▶ Article .7, en cas de circonstances exceptionnelles notamment de durée et/ou intensité, le **Préfet peut modifier les règles**
- ▶ **Dérogations limitées : PMR + véhicules en intervention ; sécurité, santé, missions d'astreinte de service public...**
- ▶ **Depuis le 1^{er} octobre 2019, mesure renforcée (prévu AP)**



→ **écrêter le pic**

→ **limiter effets santé**



Des effets mesurables sur le NO₂

Impact sur la journée du 25 juillet 2019

Impact sur les concentrations en polluants

Population vivant dans une zone où la qualité de l'air s'est

- Améliorée d'au moins 2 µg/m³ pour le dioxyde d'azote : 348 000
- Améliorée d'au moins 2 µg/m³ pour les particules : < 100
- Dégradée d'au moins 2 µg/m³ pour l'ozone : 6 500

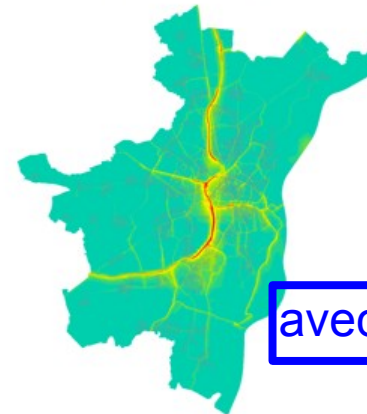
Population vivant dans une zone où la qualité de l'air s'est

- Améliorée d'au moins 5 µg/m³ pour le dioxyde d'azote : 229 400
- Améliorée d'au moins 5 µg/m³ pour les particules : -
- Dégradée d'au moins 5 µg/m³ pour l'ozone : 500

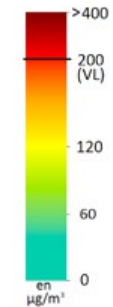
Population vivant dans une zone où la qualité de l'air s'est

- Améliorée d'au moins 10 µg/m³ pour le dioxyde d'azote : 71 500
- Améliorée d'au moins 10 µg/m³ pour les particules : -
- Dégradée d'au moins 10 µg/m³ pour l'ozone : -

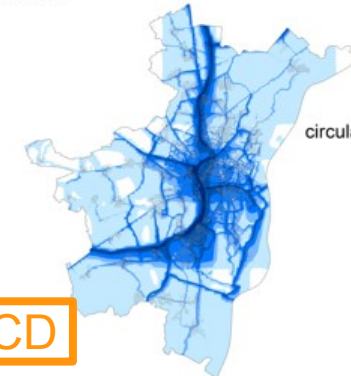
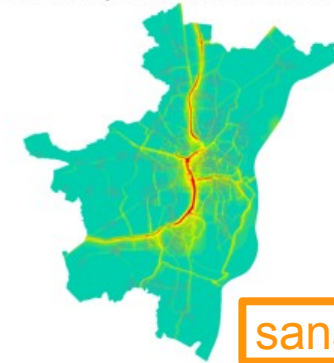
Maximum journalier en NO₂ du 25 juillet 2019 avec circulation différenciée



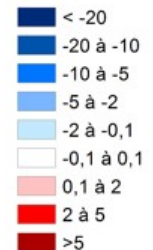
Maximum journalier en NO₂ du 25 juillet 2019



Maximum journalier en NO₂ du 25 juillet 2019 sans circulation différenciée



Différence liée à la mise en place de la circulation différenciée en µg/m³



0 5 10 20 Kilomètres
Source : © ATMO GRAND EST - 2019 modélisation V2019a
© IGN - BDTOP0 - 2017

Bilan de la mesure

- ▶ Déclenchée en **août 2018** (2j), **juin 2019** (4j), **juillet 2019** (2j)
- ▶ **Baisses de trafic** jusqu'à 10 % en entrée de ville et sur autoroutes
- ▶ **Baisses de vitesse** de 20 km/h en partie respectée (plutôt 10)
- ▶ Environ 2500 contrôles à chaque épisode :
 - un tiers d'infraction sur 1^{er} et 2^e épisode (véhicules non équipés)
 - moins de 20 % sur le 3^e épisode
- ▶ **Accompagnement** : contrôles pédagogiques dans un 1^{er} temps
- ▶ **Maîtres-mots** :
 - préparation (comité des experts à la préfecture)
 - communication (médias, réseaux sociaux, site EMS)

Ce qu'induit la circulation différenciée : repenser son mode de transport

► Particuliers :

- **Transports** : TC, covoiturage, auto-partage, VAE, EDPM...
- **Télé-travail**

► Professionnels et services de la collectivité

- **Anticiper** les périodes de restriction de circulation
 - ♦ Plan de continuité d'activité : réorganiser la flotte des véhicules, réorganiser planning, prioriser les tâches
 - ♦ Report sur d'autres moyens de transport : vélo cargo, vélo-remorque
 - ♦ s'informer sur motorisations alternatives (gaz, électrique, H2...)
- **Démarche EIT : mutualisation** des moyens de transports entre réseau d'entreprises, **groupements d'achats**

Zones à faibles émissions (ZFE)

- * ZFE livraison sur la « Grande Île »
- * vers une ZFE tous véhicules
 - Strasbourg
 - Eurométropole



Le transport de marchandises par la voie d'eau et son rôle pour l'amélioration de la qualité de l'air

La fluvialisation des chantiers
L'AAP Logistique urbaine



DU 03 AU 21 JUIN

La rue aux P'tits Renards

MARCHE, VÉLO, TROTINETTE...
L'ÉCO-MOBILITÉ C'EST LE PIED !



EXPÉRIMENTATION DE LA PERMUTURE TEMPORAIRE
DE LA RUE DES RENARDS À LA CIRCULATION.
8h10 > 8h40 & 15h30 > 16h00, les jours d'école.

Bilan de la qualité de l'air sur l'EMS : période 2014- 2018



AtMO
GRAND EST

- **Pollution de fond / pollution à proximité des sources**
 - évolution des émissions, secteurs contributeurs
 - évolution des concentrations (air respiré)
 - épisodes de pollution

- **Apport de la métrologie et des modèles (calculateurs)**
 - cartographie
 - population exposée au dépassement des normes
 - guide pour nos politiques publiques



Bilan 2014-2018 de la qualité de l'air sur l'Eurométropole de Strasbourg



Comité local de l'air

5 novembre 2019



La qualité de l'air à travers la réglementation

Directives européennes transposées dans le droit français
(code de l'environnement) portant sur :

- * la réduction des émissions
- * la surveillance des concentrations (air respiré)
- * la définition de valeurs limites pour 12 polluants réglementés
- * la planification des actions pour améliorer la qualité de l'air

PREPA (mai 2017) : réduction des émissions à la source

PPA : répondent à l'exigence européenne : « lorsque sont observés des dépassements de valeur limite de certains polluants, les autorités à mettre en place des **plans relatifs à la qualité de l'air** »

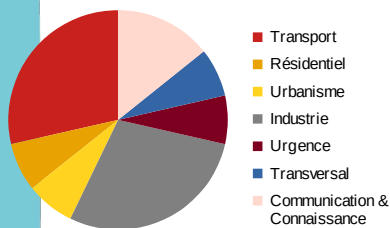
* les actions du PPA ciblent tous les secteurs d'activité qui émettent des polluants atmosphériques.

* les actions doivent être construites collectivement avec l'ensemble des parties prenantes :
État, collectivités, professionnels, société civile.

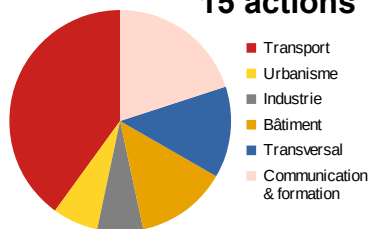


Mobilisation et actions 2008 - 2019

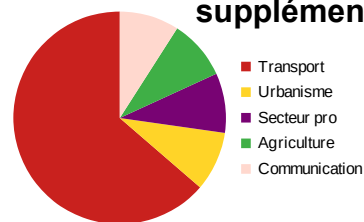
14 actions



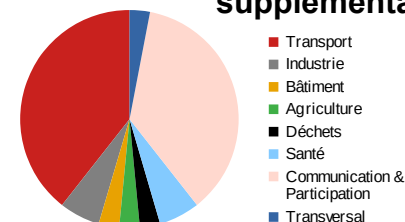
15 actions



+ 11 actions supplémentaires



+ 33 actions supplémentaires



Partenaires

Etat, Atmo, collectivités, CCI, Ademe



Partenaires

Etat, Atmo, EMS, collectivités, pro transport, pro commerce & industrie, Ademe & autres porteurs d'aide, promoteurs, aménageurs, ARS



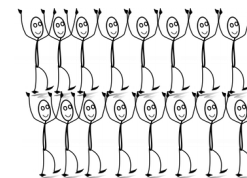
+ de partenaires

bureau d'études, Adeus, pôles R&D, associations, corps médical



encore + de partenaires

CTS, PAS, VNF, Région Grand Est, CD67, Batorama, Bretz'selle, Petits Débrouillards, Family Air, Strasbourg Respire

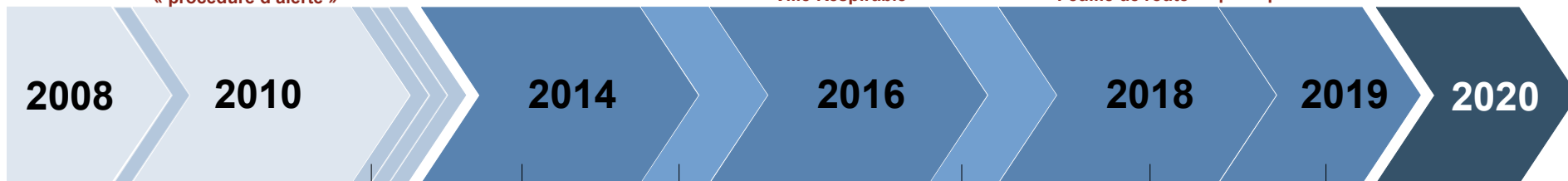


PPA complété par AP « procédure d'alerte »

Ville Respirable

Feuille de route

Consultation publique PCAET



2010 Premiers abaisssements de vitesse sur l'A35

2011 Arrêt raffinerie Reichstett

2014 1ère élue EMS chargée de la qualité de l'air

Mars 2015 10 jours de pollution aux particules

Juin 2015 Mise en demeure de la CE sur le NO2

Mars 2017 Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

Mai 2017 PREPA (issu LTECV)

Juillet 2017 Arrêt du Conseil d'État (plainte des Amis de la Terre)

Novembre 2017 Assises nationales de la mobilité (préfigure loi LOM)

Octobre 2018 EMS s'engage à créer une ZFE d'ici fin 2020

Avril 2019 Greenpeace affiche dans la presse une carte de la concentration en NO2 des écoles/crèches

Octobre 2019 Arrêt de la CJUE : la France est condamnée

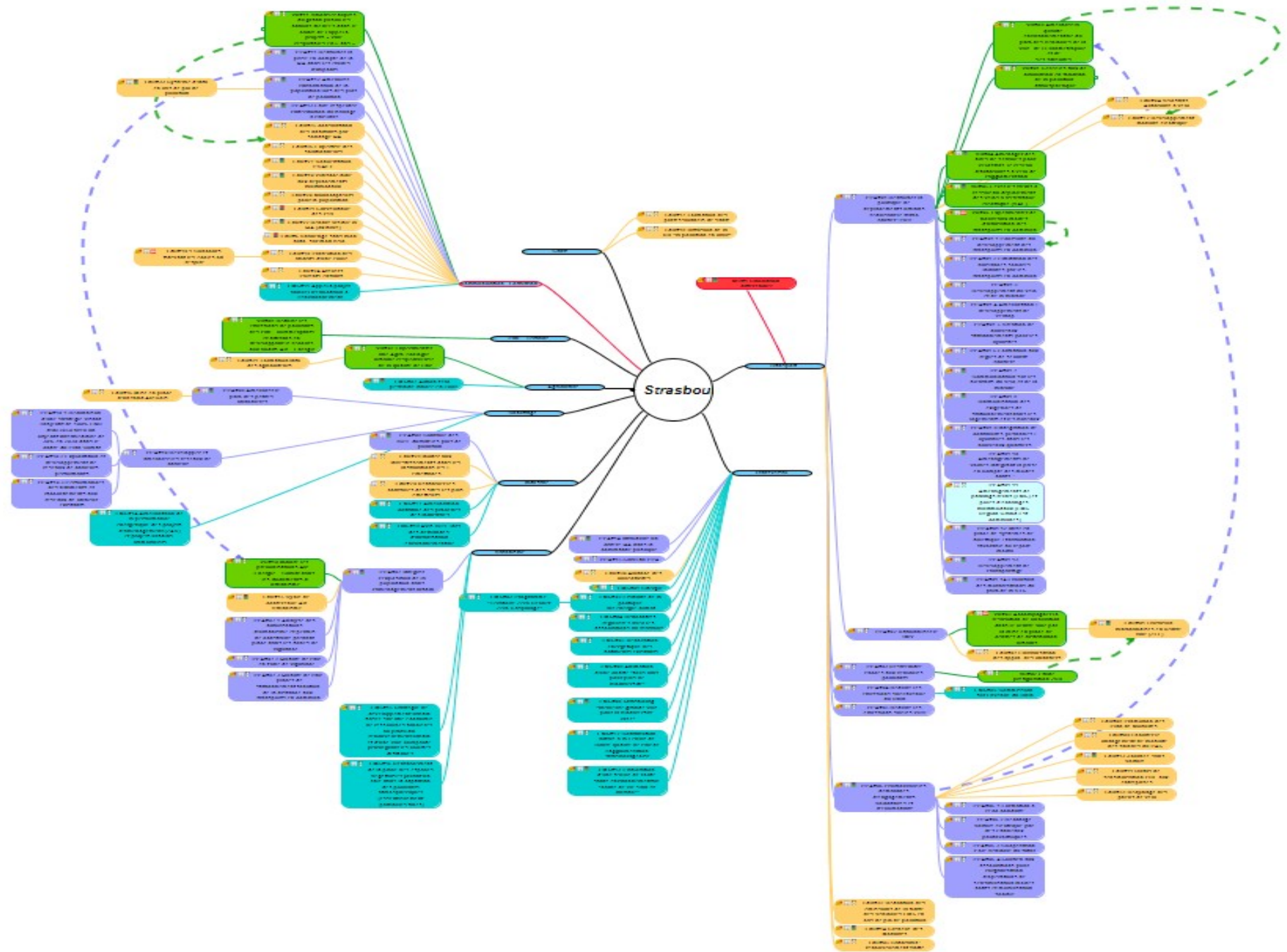


PPA Strasbourg 2008-2013

PPA Strasbourg 2014-2019

2017 - 2020 Innov'AR Région Grand Est et Union Européenne (agriculture) – interreg 5

Une centaine d'actions et d'acteurs pour la qualité de l'air



PRÉFET DU BAS-RHIN

Quelle mobilisation à venir ?



- Scénarios fins « étude de sensibilité des sources d'émissions »

- Co-construction des thématiques de travail :

transport - mobilité

-

bâtiment - urbanisme - nature en ville

-

industrie - PME - TPE - agriculture

- Stratégies et actions pour le PPA à venir

- Mise en œuvre de la LOM

Présentation de l'atelier 1 : 40 mn

« quels scénarios complémentaires à l'étude pour le PPA à venir ? »

Déroulé :

Présentation modélisations en plénière ATMO :	8 mn
Présentation déroulé de l'atelier :	2 mn
Mise en groupe :	3 mn
Tour de table et rappel de la question,	
Repérage supports sur table :	2 mn
Réflexion perso :	5 mn
Echange sur les scénarios	15 mn
Synthèse et fiche de rendu	5 mn



Impact/sensibilité sur l'air respiré des différents secteurs d'activité.

Sur quels domaines doit-on porter nos efforts ?

Comité local de l'air, 5 novembre 2019



Présentation de l'atelier 2 : 40 mn

« **quels enjeux / défis pour le PPA à venir ?** »
« **quelles connexions aux autres programmes pour la qualité de l'air ?** »

Déroulé et minutage :

- établir des **constats** (réflexion personnelle) : 8 mn
- proposer des **défis**(réflexion collective) : 8 mn
- identifier des **actions** (intervention collective) : 8 mn
 - * que vous souhaiteriez inscrire
 - * que vous souhaiteriez porter

Et pour finir, convenir d'une date si possible en décembre 2019 pour une première réunion des groupes de travail (suggestion d'intitulé des groupes) :

- **GT transport-mobilité**
- **GT bâtiment – urbanisme – nature en ville**
- **GT industries – PME – TPE - agriculture**

Comité local de l'air

PPA – Ville Respirable – Feuille de route
et autres actions pour la qualité de l'air

déchets
déplacement école
PDE NO2 agriculture
formation PM10 exposition
urbanisme pragmatique DREAL
bois **Strasbourg** industrie
transports PM2,5 Critair
actions communication
brûlage marchandises
population

Ressources, territoires et habitats
Energie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

5 novembre 2019 – Hôtel du Préfet

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

